

Vivre Ensemble

Magazine municipal d'informations de **La Riche** | N°139 www.ville-lariche.fr

DECEMBRE 2020

MA VILLE MODERNE, VERTE ET DURABLE

> PAGE 7

LIGNE 2 DU TRAMWAY : TRACÉ CONFIRMÉ ET PROJETS URBAINS LANCÉS

> **SOLIDARITÉS**

/ PAGE 4

**Le nouveau mode
de gestion du centre
social Equinoxe**

> **COVID-19**

/ PAGE 5-6

**Soutenons nos
commerces de
proximité
et la culture**

> **CADRE DE VIE**

/ PAGE 10

**La nature au cœur
de l'espace public et
l'implantation d'un
verger urbain**

> SOMMAIRE

> TEMPS FORTS / PAGE 3

> ACTUALITÉS / PAGE 4

> ACTUALITÉS COVID-19 /
PAGE 5

> CULTURE & ENFANCE /
PAGE 6

> DOSSIER / PAGE 7

LIGNE 2 DU TRAMWAY : TRACÉ CONFIRMÉ ET PROJETS URBAINS LANCÉS



> CADRE DE VIE / PAGE 11

> ASSOCIATIONS / PAGE 12

> SPORT / PAGE 13

> TRIBUNES / PAGE 14

> CONSEIL MUNICIPAL /
PAGE 15

> PRATIQUE / PAGE 15

Certaines informations relatives aux mesures sanitaires liées à la lutte contre la Covid-19 ont pu évoluer depuis la réalisation de ce magazine.

ÉDITO

Wilfried SCHWARTZ

Maire de La Riche,
Président de Tours Métropole Val de Loire



Madame, Monsieur,
Chères Larichoises, chers Larichois,

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Depuis quelques jours, notre ville s'est habillée de ses plus belles illuminations de Noël. Cette période conviviale par essence revêt bien évidemment une atmosphère particulière cette année, dans un contexte sanitaire inédit qui nous impose de respecter des directives de prime abord peu propices aux réjouissances.

Pourtant, ces mesures nécessaires à la préservation de notre santé ne doivent pas nous faire oublier l'importance de partager des moments de bonheur et de complicité avec nos proches. Même si certains de ces échanges nécessitent parfois d'être organisés à distance en attendant des jours meilleurs. Être prudent, responsable et appliquer les gestes barrières ne signifie pas occulter les éléments essentiels à notre bien-être.

Ces mêmes protocoles sanitaires ont aussi astreint la municipalité à adapter sa façon de travailler, à innover et à se dépasser pour poursuivre son action. Elus et personnels redoublent d'efforts, chaque jour, afin d'assurer

la continuité de nos services publics et de concrétiser de nombreux projets pour l'avenir de notre ville.

En tant que Président de la Métropole, j'ai par ailleurs confirmé la réalisation d'une deuxième ligne de tramway entre La Riche et Chambray-lès-Tours. Le tracé ainsi validé répondra à nos besoins de mobilité et contribuera à dynamiser et à moderniser notre territoire, en conciliant des enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui s'inscriront dans un projet urbain bien plus large. Une véritable chance pour La Riche !

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année. Continuez à prendre soin de votre famille et de vos proches, à veiller les uns sur les autres et à bien respecter les règles sanitaires indispensables à un avenir plus serein pour chacun d'entre nous. Pour nous retrouver prochainement toutes et tous en pleine santé et continuer à faire avancer notre ville, ensemble.

Wilfried SCHWARTZ

VivreEnsemble

Magazine municipal d'informations de la ville de La Riche | N°139

Édité par la ville de La Riche

Place du Maréchal Leclerc
CS 30102

37521 LA RICHE CEDEX
☎ 02 47 36 24 24

Fax : 02 47 38 11 52

@ la.mairie@ville-lariche.fr

Site : www.ville-lariche.fr

📺 Suivez-nous sur Facebook
facebook.com/villelariche

Directeur de publication

Wilfried Schwartz,
Maire de La Riche

Directeur général adjoint à la Promotion de la ville

David Chaumin ☎ 02 47 36 24 44

Rédacteurs

David Chaumin et Aude Maugein

Photos et illustrations

Ville de La Riche, Alain Joly, Erika Guillet, Richez_Associés, Kubilai, Daniel Jolivet, Fil Bleu Tours Métropole.

Conception / Mise en page

Aude Maugein

Impression

Numeriscann ☎ 02 47 37 53 54

Dépôt légal à parution.

Ce numéro a été imprimé à 6 500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Reproduction des articles, photos et illustrations interdite sans accord préalable auprès de l'Hotel de ville.



ville de
LA RICHE





PLANTATION D'UN CÈDRE DU LIBAN EN MÉMOIRE AUX VICTIMES

Vendredi 20 novembre

Un cèdre du Liban a été planté dans le parc Pastorello en mémoire aux victimes de l'explosion du 4 août 2020 dans le port de Beyrouth, en présence de Son Excellence Monsieur Rami Adwan, Ambassadeur du Liban en France, Wilfried Schwartz, Président de Tours Métropole Val de Loire et Maire de La Riche, Philippe Briand, Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire, Frédéric Augis, Maire de Joué-lès-Tours, le Député Philippe Chalumeau, Elie Aboud, Président de l'association « Cèdre de France » et Wissam El Hage de l'association Francophone des Malades Mentaux.



CONVENTION AVEC LES GAZELLES 37

Lundi 16 novembre

Signature d'une convention de partenariat entre la ville de La Riche et l'association Les gazelles 37. En mars 2022, la Larichoise Charlotte Soret et l'Amboisienne Aurore Chavanon, se lanceront dans l'aventure humanitaire du Rallye Aïcha des Gazelles en 4x4, au Maroc. Une épreuve sportive, humaine et solidaire au profit de l'association « Flamme en Rose ». La municipalité leur a attribué une subvention de 400 euros.



OCTOBRE ROSE

Jeudi 15 octobre

De nombreuses Larichoises sont venues profiter de l'après-midi de prévention et d'information sur le dépistage du cancer du sein, organisée au centre social Equinoxe par la Ville de La Riche et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers.



COVID-19 : DISTRIBUTION DE MASQUES AUX ÉLÈVES LARICHOIS

Lundi 2 novembre

Le Maire, Wilfried Schwartz a rendu visite aux écoles élémentaires de la Ville pour remettre deux masques en tissu à chaque petit Larichois, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Mercredi 11 novembre

Commémoration du 102^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, en hommage à tous les morts pour la France. Ce devoir de mémoire s'est effectué en comité restreint, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Les habitants étaient invités à pavoiser leurs balcons et fenêtres aux couleurs de la République.

> ACTUALITÉS

EN MÉTRO-PÔLE POSITION CONTRE LE VIRUS



Face à une situation sanitaire inédite qui contraint le gouvernement à prendre différentes mesures destinées à lutter contre la COVID-19, le port du masque demeure obligatoire dans toute la métropole (La Riche est donc concernée) dès l'âge de 11 ans.

Tours Métropole Val de Loire a lancé dès le mois de septembre un vaste dispositif de sensibilisation et d'information à destination des habitants, en association avec ses 22 communes pour lesquelles elle a décliné des jeux de mots destinés à sensibiliser au respect des gestes barrières. Soyez responsables, soyez vigilants et prenez soin de vous !

DU NOUVEAU AU CONSEIL MUNICIPAL

• Deux nouvelles délégations

→ **Frédéric Domingo** devient délégué aux devoirs de mémoire, à la logistique événementielle, aux cérémonies, aux jumelages et au fleurissement.

→ **Christophe Chalaye** devient délégué à la vie sportive.

• Nouveau conseiller municipal : Sébastien Cassier

Installé à l'occasion de la séance du 7 octobre dernier, le nouveau conseiller municipal de la majorité **Sébastien Cassier** remplace Natalya Natal.



Notre ville s'embellit

Les travaux d'aménagements du **jardin Marcel Pagnol** se terminent et ce nouveau lieu de promenade, de détente et de loisirs sera bientôt ouvert au public. Très arboré et conçu comme un véritable parc urbain naturel, il offrira une source de fraîcheur en cœur de ville et favorisera la lutte contre le réchauffement climatique.

La **rue Condorcet** vient quant à elle de voir ses travaux de réaménagements s'achever. Les dernières plantations ont été effectuées courant novembre. Le traitement paysager et végétalisé embellissant cette voie d'accès importante de la commune a été étudié pour sécuriser tous les usagers : automobilistes, piétons et cyclistes.

Soutenons nos associations !

L'épidémie de COVID-19 a un impact sur la vie de l'ensemble des Français, y compris sur le secteur associatif avec lequel la municipalité souhaite entretenir un lien indispensable, en gardant le contact avec l'ensemble des associations larichoises.

Parce que les accompagner est primordial

pour leur permettre de traverser cette crise, la ville de La Riche invite l'ensemble des associations à consulter le site du gouvernement qui leur permettra de connaître les mesures juridiques en vigueur et les aides auxquelles elles peuvent prétendre :

<https://www.associations.gouv.fr/covid.html>

Une nouvelle gestion pour Equinoxe

Depuis le 1^{er} septembre, la Ville de La Riche a choisi de confier la gestion de son centre social Equinoxe à la Ligue de l'enseignement d'Indre-et-Loire (FOL 37), dans le cadre d'une convention d'objectifs conclue pour un an, en lien avec les services du CCAS et les élus municipaux. Déjà gestionnaire depuis plusieurs années du centre social des Fontaines de Tours et de l'espace de vie sociale de Rochepinard, la FOL 37 a préalablement mené une étude approfondie sur les besoins et les attentes de la population larichoise permettant d'amorcer la préfiguration d'un projet social de territoire et de prendre en charge son animation globale. Une nouvelle organisation qui ne remet pas en question les prêts de salles accordés par la ville aux associations larichoises pour l'organisation de leurs activités. Une

journée de présentation de cette nouvelle organisation aura lieu en janvier.

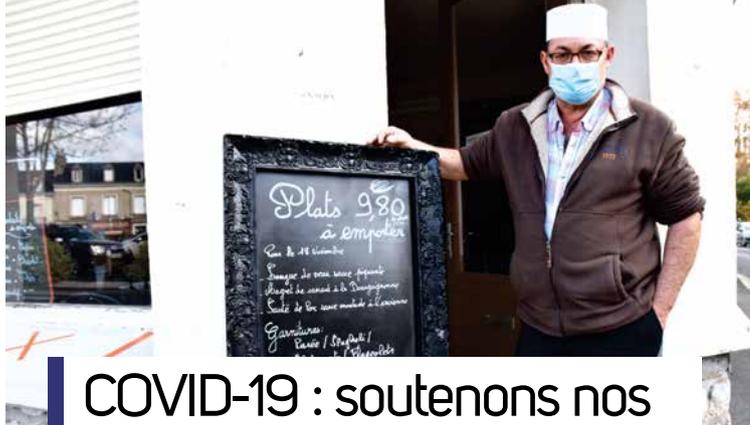
La FOL, c'est quoi ?

Créée en 1866, La Ligue de l'enseignement est un grand mouvement d'éducation populaire partenaire de la vie associative, de l'école publique et des acteurs locaux. Présente en France au travers de son réseau de fédérations départementales, elle a développé un projet et des compétences au service des associations, des écoles, des collectivités et de tous leurs partenaires.

> **Contact Centre Social Equinoxe :**
02 47 37 58 88 - accueil.equinoxe@fol37.org
f @csequinoxe

Face à la crise sanitaire, les élus se mobilisent pour soutenir et préserver nos commerces de proximité.

Certains commerces s'organisent quant à eux pour vous proposer un service de vente à emporter. N'hésitez pas à leur rendre visite !



COVID-19 : soutenons nos commerces de proximité !

Liste des commerces proposant un service de vente à emporter :

LA RESTAURATION RAPIDE

Pizz et Burg

23, place Sainte Anne - La Riche
Commande sur place et par téléphone
Horaires : 11h30 - 14h et 18h30 - 22h
Tél. : 02 47 39 39 39
www.pizzetburg.fr

Kebab Snack Time

12, place Sainte Anne - La Riche
Commande sur place
Horaires : 11h - 15h et 17h30 - 20h
Tél. : 02 36 97 52 25
f Restaurant Snack Time

Le Caprice Burger

2, rue du 11 novembre 1918 - La Riche
Commande sur place
Horaires : 11h - 14h et 18h - 21h
Tél. : 06 46 20 47 37
f Caprice Burger

Le Sainte Anne

30, Place Sainte Anne - La Riche
Commande sur place ou par téléphone
Horaires : 06h30 - 18h30
Tél. : 06 50 12 83 30

LES RESTAURANTS

Les Alizés

16, rue du 11 novembre 1918 - La Riche
Commande sur place, par téléphone, sur Facebook et sur le site internet
Horaires : 10h - 14h
Tél. : 02 47 37 85 54 / 06 29 57 52 59
f @lesalizes

Saveurs du Portugal

Rue du 11 novembre 1918 - La Riche
Commande sur place et par téléphone
Tél. : 02 47 26 59 21
www.saveursduportugal.fr

Le Petit Mijoté

Reconnu «Cuisine de qualité» par le Collège Culinaire de France
3, rue Saint-François - La Riche
Commande sur place, par téléphone et sur Facebook
Horaires : 12h - 14h et 19h - 21h30
Tél. : 02 45 47 32 92
f @LEPETITMIJOTE

Liste non exhaustive mise à jour le 17 décembre 2020.
Plus d'informations sur le site Internet ville-lariche.fr.

SPÉCIAL
NOËL

3 700 € à gagner en
bons d'achats chez vos
commerçants

Union Commerciale
et Artisanale de
La Riche (U.C.A.L.R.)

Présidente : Lydia Rebocho
06 87 84 38 84
lydia.rebocho@plessisimmobilier.fr



Le Fonds d'aide aux entreprises de la Métropole

Pour le redémarrage des activités économiques, le maintien et la création d'emploi, Tours Métropole Val de Loire a mis en place un Fonds métropolitain d'aides aux entreprises. Cette aide directe d'un montant total d'un million d'euros s'adresse aux entreprises de commerce ou prestataires de services inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés et les entreprises artisanales

inscrites au Répertoire des Métiers. Versée sous forme de subvention allant de 1 000 à 5 000 euros, elle permet de financer un besoin en investissement immobilier ou matériel, d'achat et d'équipement de véhicules professionnels, ou un besoin en trésorerie.

> Plus d'informations :
<https://tours-metropole.fr/fonds-aides-covid>



Wilfried Schwartz, Président de Tours Métropole Val de Loire et Thierry Chailloux, Vice-Président délégué aux Ressources Humaines, à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation.

COVID-19 : soutenons l'action culturelle !

L'impact de la crise liée au Covid-19 sur le secteur culturel est très important, obligeant l'annulation de nombreux spectacles et la fermeture de l'ensemble des structures. Pour soutenir la filière culturelle et continuer à la faire vivre, la municipalité a mis en place un certain nombre d'aides : aides financières, mise en place de dispositifs digitaux lorsque cela est possible et renforcement de la communication via les réseaux sociaux notamment.

SOUTIEN FINANCIER

- Indemnisation des artistes, report de certains spectacles.
- Acquisition d'ouvrages pour un montant de 5 800 € pour la médiathèque dans le cadre du soutien aux libraires.

SOUTIEN DIGITAL

- Cours en visio-conférence pour l'école de musique
- Service de drive à la Médiathèque (lire ci-dessous).
- Nom@de : accès libre et gratuit à la bibliothèque de livres et de films.

SOUTIEN COMMUNICATION

- Mise en avant et valorisation des œuvres, des artistes et des coups de cœur sur les comptes Facebook de la Médiathèque et de La Pléiade.
- Diffusion en ligne d'un clip vidéo réalisé à La Pléiade avec Grumi Cisum.

> ENFANCE

ACCUEIL DES TOUT-PETITS À LA RICHE

100 PLACES EN CRÈCHE

NOUVELLE CRÈCHE LES P'TITS BABADINS

Une nouvelle micro-crèche pouvant accueillir 10 enfants a ouvert ses portes le 15 septembre à La Riche. Chaque semaine, des ateliers parents/enfants sont organisés. Repas composés par une diététicienne, lait et couches fournis.

15 rue de la Chapelle, La Riche

> Contact : Mme Janin au 06 38 41 23 23
lariche@lesptitsbabadins.com

AUTRES POINTS D'ACCUEIL POUR LES TOUT-PETITS

Maison de l'enfance

60 places en multi-accueil pour les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans.

10 places en crèche familiale

1, rue de l'église - La Riche

> Contact : 02 47 37 30 35

Micro-crèche Bib'hop

10 places pour des enfants de 3 mois à 3 ans.

6, rue de la Parmentière - La Riche

> Contact : creche.bibhop@gmail.com

Les Coquelicots

10 places pour des enfants de 3 mois à 6 ans.

8, rue du 8 juin - La Riche

> Contact : contact@creche-lajardinierie.fr



UN SERVICE DRIVE À LA MÉDIATHÈQUE

Durant ses différentes périodes de fermeture imposées par le gouvernement, un service de « drive » était proposé par l'équipe de la médiathèque. Les documents étaient réservables via un catalogue en ligne et étaient ensuite mis à disposition à l'accueil de la médiathèque.



Les colos apprenantes : succès d'une action solidaire

En pleine crise sanitaire, remobiliser les savoirs des enfants après la période de confinement était une priorité. Forte du succès des vacances et des colos apprenantes mises en place cet été, la Ville de La Riche a souhaité répéter l'opération durant les vacances de Toussaint.

Au lendemain du premier confinement, la municipalité a souhaité s'inscrire dans l'opération « vacances et colos apprenantes » lancée par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le Ministère de la ville et du logement, pour renforcer les savoirs et les compétences des enfants durant l'été. Non seulement pour leur permettre de se divertir et de s'épanouir après une période compliquée, mais aussi dans l'objectif de les préparer pour la rentrée dans de bonnes conditions. Dans le cadre de la convention signée en ce sens par la

municipalité, la Préfecture d'Indre-et-Loire et la Ligue de l'Enseignement du Centre-Val de Loire, deux colonies de vacances apprenantes de cinq jours ont ainsi accueilli une vingtaine d'enfants chacune, dans un cadre ludique propice à l'apprentissage et aux activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable, aux Grands Moulins de Graçay. Des colonies prises en charge à 80 % par l'État, que la municipalité a décidé de renouveler durant les vacances de Toussaint, pour les enfants issus des familles les plus modestes.



Les visuels de ce dossier sont non contractuels

MA VILLE MODERNE, VERTE ET DURABLE



Ligne 2 du tramway : le tracé confirmé entre La Riche et Chambray-lès-Tours

Projet métropolitain emblématique et structurant du Syndicat des Mobilités de Touraine, l'arrivée de la deuxième ligne de tramway fin 2025 va conforter l'importance de La Riche au sein de la Métropole, en contribuant à moderniser notre territoire et à améliorer la qualité de vie des Larichois.

Une place privilégiée sera accordée aux modes de transports doux (cyclistes et piétons) tout le long de la ligne, mais aussi aux aménagements paysagers afin d'accompagner la transition écologique : implantation d'îlots de fraîcheur pour réduire l'émission de gaz à effet

de serre et lutter contre le réchauffement climatique. Au total, 600 arbres seront plantés sur notre commune.

L'arrivée du tramway sera également le point de départ d'une revalorisation des aménagements urbains respectueux des nouvelles normes environnementales et d'une harmonisation architecturale, visant à embellir notre ville et à lui assurer une cohérence visuelle.

Visite guidée d'une ville moderne et durable conciliant développement, qualité de vie, embellissement et respect de l'environnement.



Image non contractuelle. Perspective : Franck Rive / Architecture-Paysagiste-Urbaniste ; Richez_Associés / Etude de circulation ; Transiteac

L'arrivée de la ligne 2 dans notre ville

L'arrivée du tramway s'inscrit dans un large projet urbain. Depuis l'entrée à l'ouest de la ville en bords de Loire jusqu'à l'écoquartier du Plessis-Botanique, en passant par la rue de la Mairie (La Pléiade), la place du Maréchal Leclerc (Hôtel de ville) et la rue du 11 novembre 1918, qui seront desservies par **quatre stations**.

Présentation du tracé de la deuxième ligne dans le périmètre de notre ville, dont les aménagements annexes seront soumis à la concertation des Larichois.



Le projet de tracé de la 2^{ème} ligne de tramway La Riche-Chambray-lès-Tours.



LA LIGNE 2 EN CHIFFRES ENTRE LA RICHE ET CHAMBRAY-LÈS-TOURS

42 000 VOYAGEURS

C'est l'objectif par jour pour cette ligne qui desservira 71 000 habitants, 57 800 actifs et 22 000 élèves ou étudiants.

27 STATIONS

C'est le nombre de stations que desservira la ligne 2, dont **4 à La Riche** et 5 en commun avec la première ligne entre Verdun et la place Jean-Jaurès.

15 KM

C'est la distance de la deuxième ligne, identique à la première mise en service en 2013, dont **1,8km à La Riche**.

30 KM DE PISTES CYCLABLES

C'est l'aménagement cyclable prévu autour de la deuxième ligne de tramway.

500 MILLIONS D'EUROS

C'est le coût total du projet de la deuxième ligne, incluant les aménagements urbains et les acquisitions foncières (le coût de la ligne seule est estimé à 360 millions d'euros). Un financement qui sera assuré par des fonds propres métropolitains, de l'emprunt et des subventions (État, Europe, Région, Département...).

Le tracé à La Riche



DES PROJETS URBAINS CONCERTÉS

Au delà du tracé du tramway, d'autres projets seront menés, en concertation avec les Larichois.

1 Le parking Relais végétalisé des "Bords de Loire", porte d'entrée de la Métropole

À l'extrémité ouest du tracé, un parking relais sera créé. D'une capacité de près de 300 places, accessible rapidement depuis la sortie du périphérique via un nouveau giratoire, ce parking végétalisé prévoit d'accueillir et de répondre aux besoins des différents usagers : parking relais pour vélos, arrêt de bus, zone dépose minute et covoiturage. Il servira également pour le stationnement des visiteurs des îles Noires et d'accès pour rejoindre l'itinéraire bis de la Loire à Vélo.

3 La Pléiade et la requalification de la rue de la Mairie

Le projet prévoit de revaloriser la rue de la Mairie avec la conception d'un nouvel espace devant le site de La Pléiade avec un accès direct au tramway. Destiné à offrir un nouveau lieu de vie aux Larichois, l'aménagement de cet espace sera soumis à la concertation des habitants. La rue de la Mairie sera requalifiée en même temps que les travaux prévus pour la construction de la ligne. Le projet prévoit de repenser les aménagements et les constructions afin de définir une unité architecturale. Notamment, un projet de pôle éco-urbain regroupant sur un même site le gymnase et la cantine scolaire. Ces aménagements seront le point de départ d'une véritable mutation urbaine.

5 Plessis-Botanique : au cœur de l'écoquartier

Le futur écoquartier du Plessis-Botanique s'étend sur environ 15 hectares. Sa vocation première demeure résidentielle avec la construction à terme de 1 300 logements (des maisons individuelles, des logements collectifs et des logements intermédiaires). Des constructions à la fois passives et qualitatives qui répondront aux normes bioclimatiques HQE avec des matériaux de construction choisis pour la santé des habitants et des usagers. Au delà de ces logements, c'est tout un nouvel espace de vie qui va prendre forme avec l'installation de commerces et de services, notamment autour d'une place centrale de 1 400 m². Afin de répondre aux exigences environnementales de la municipalité, la végétalisation des espaces publics fera littéralement entrer la nature en ville avec la création de trois squares, des espaces verts en pied de résidences, la plantation d'arbres et d'essences à forte floraison dans les cours intérieures des bâtiments, des jardins suspendus au-dessus des parkings permettant d'embellir le cadre de vie des occupants et des noues paysagères qui faciliteront une infiltration totale des eaux pluviales. L'écoquartier favorisera en outre la mixité des transports, faisant la part belle aux pistes cyclables, aux chemins de promenade et au tramway.

2 Prieuré de Saint-Cosme : une entrée de ville paysagée

Au début de la rue de la Mairie, aux abords du prieuré de Saint-Cosme, l'entrée de ville sera réaménagée avec le Département pour revaloriser ce lieu de patrimoine emblématique de la ville. Un aménagement qualitatif, qui fera l'objet d'une concertation auprès des Larichois.



4 Hôtel de ville et projet de reconstruction de la place du 11 novembre 1918

Un appel à projet sera lancé afin de requalifier cet espace urbain. Un arrêt desservira le complexe Mairie-Médiathèque-Centre social Equinoxe-Maison de l'enfance et aussi les commerces de la place du 11 novembre 1918.



L'intégration de la nature dans l'espace public



600
PLANTATIONS

Des essences méridionales, résistantes à la chaleur sur le parcours du tram :



Erable de Montpellier (Acer monspessulanum)



Erable argenté (Acer saccharinum)



Frêne à fleurs (Fraxinus ornus)



Mûrier à feuilles de platane (Morus bombycis)



Magnolia à grandes fleurs (Magnolia grandiflora)



Lilas des Indes (Lagerstroemia sur tige)



Hêtre fastigié pourpre (Fagus sylvatica dawyck purple)



Laurier rose

Le projet de la deuxième ligne de tramway s'inscrit dans un projet de transition écologique déjà initié par la ville de La Riche.

Un programme de requalification urbaine accordant une place importante aux aménagements paysagers et à la plantation d'arbres sera poursuivi lors des travaux. De nouveaux espaces publics seront créés, faisant véritablement entrer la nature en ville.

La végétalisation des abords de la ligne de tramway

L'arrivée du tramway sera aussi l'occasion de reconfigurer les aménagements paysagers de la ville. De nombreux îlots de fraîcheurs seront créés pour le confort de la population en cas de fortes chaleurs, mais aussi pour vous offrir de véritables lieux de promenade.

À l'extrémité ouest, un parking relais entièrement végétalisé sera créé (plantations de 480 arbres), aux places engazonnées. Au début de la rue de la Mairie, aux abords du prieuré de Saint-Cosme, l'entrée de ville sera matérialisée par un aménagement paysagé destiné à en faire un lieu de promenade. La place principale de l'écoquartier fera également la part belle aux aménagements végétalisés où l'espace public sera dédié aux modes de déplacements doux (piétons, vélos, tram).

Au total, ce seront plus de 600 arbres qui seront plantés sur le parcours. La plateforme du tramway sera pratiquement engazonnée sur toute la section dédiée à La Riche.



Les îles noires



Jardin Marcel Pagnol

D'autres projets déjà initiés s'inscrivent dans cette démarche de végétalisation

→ Valorisation des îles Noires qui accueilleront de nouvelles activités de maraîchage.

Zone Natura 2000 intégrée au périmètre du Val de Loire et inscrites au Patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, les Îles Noires constituent un espace à préserver. A ce titre, un inventaire de la biodiversité communale a été initié afin de valoriser la faune et la flore locales dans le but de les préserver. Le site des îles noires constitue également un endroit privilégié pour le maraîchage du fait de la fertilité de la terre. Déjà trois maraîchers y sont installés et contribuent au développement d'une agriculture biologique de proximité sur l'ouest de la commune. Un projet de remise en état naturel des carrières de Gevrioux est également en cours de réflexion.

→ Travaux du jardin Marcel Pagnol.

Le jardin Marcel Pagnol, qui va rouvrir ses portes après un an de travaux, a été conçu pour être un véritable parc urbain naturel, avec des aménagements prévus pour la détente et le bien-être de chacun (lire votre « Vivre Ensemble » n°138).

Un verger urbain solidaire à proximité de Carré d'O

CADRE DE VIE <

Menée en lien avec l'association La Belle et la Blette, cette action solidaire vouée à créer un véritable poumon vert pour la ville participera aussi à l'éducation à l'environnement, notamment pour les enfants.

Le projet de verger urbain mené par l'association larichoise La Belle et la Blette (lire page 12) s'inscrit pleinement dans une démarche d'évolution de l'espace public. L'objectif vise à faire évoluer les espaces verts en les rendant plus vivants : création de zones d'ombrage, production de fruits, favorisation de la biodiversité, création de lieux de découverte et de sensibilisation de la faune et la flore.

Ce projet de verger urbain permacole de 2 000 m² se situe à proximité de la piscine Carré d'O. Les plantations, 600 au total, ont débuté le 4 novembre dernier. On comptera 450 plantes vivaces, 18 arbres fruitiers (qui ne donneront des fruits que dans 5 ans), 110 arbustes fruitiers et une haie de 17 pieds de vigne, tous issus de l'agriculture biologique, qui ont fait l'objet d'une sélection en fonction de leurs vertus tant esthétiques que productives. Des animations de sensibilisation seront proposées afin de faire de ce verger urbain un lieu vivant où il fait bon s'arrêter.

Les premières récoltes seront prévues pour 2022.

BIO



Plantations des arbres et arbustes du verger urbain par l'association La Belle et la Blette.



UN VERGER URBAIN PERMACOLE

600
PLANTATIONS



La permaculture observe l'ensemble d'un système, cherche des connexions entre les éléments clés dans la nature, observe comment chaque élément fonctionne, puis répare les systèmes malades par la connaissance acquise à long terme. C'est un système de travail qui permet d'éviter l'utilisation des engrais et pesticides et dont les bénéfices s'inscrivent dans la durée.

→ Étage supérieur : 18 grands arbres



3 poiriers, 2 cerisiers, 3 abricotiers, 5 pommiers, 3 figuiers, 2 pêchers.

→ Étage intermédiaire : 110 arbustes à petits fruits



Framboisiers, cassissiers, groseillers...

→ Étage inférieur : 450 plantes vivaces aromatiques



Romarin, thym, lavande, menthe, fraisiers...

→ Haies de 17 pieds de vigne, opaline et amandine réputées pour être résistantes aux maladies.

> ASSOCIATIONS



La ville soutient des projets écologiques et sociaux

De nouvelles associations ont vu le jour ces derniers mois à La Riche, essentiellement à vocations écologique ou sociale. Des créations qui démontrent, s'il le fallait encore, l'attractivité de notre territoire pour un tissu associatif de plus en plus riche et diversifié.

Les Vers de Tours

Fraîchement installée sur La Riche, la 1^{ère} ferme lombricole est née sous l'impulsion d'Audrey et de Florent. Formés aux côtés d'associations déjà expérimentées sur le sujet, l'association propose une collecte à vélos des biodéchets générés par les professionnels de la restauration, en vue de les valoriser en compost. Ces déchets constituent un véritable enjeu pour notre société car ils représentent 30% de nos ordures, mais ne sont pas recyclés. Or leur valorisation en compost fertile pour les sols est possible.

> Contact : Florent Audeguil / 07 50 94 19 28
Email : versdetours@protonmail.com

Facebook: Les.Vers.de.Tours

La Belle et la Blette

L'association est née de cette idée de recréer des zones nourricières et de lutter contre le gaspillage alimentaire. Créée en 2019 par Clément et Thibaut, tous deux passionnés et formés aux sujets environnementaux, l'association leur permet de travailler sur des projets en faveur de l'anti-gaspillage,

de l'alimentation et de la biodiversité. De nombreuses actions sont déjà menées, comme des ateliers auprès du service jeunesse de La Riche et la création d'un verger urbain (lire page 11).

> Contact : Clément Abrassart / 06 16 82 07 29
Email : labelleetlablette37@gmail.com

Facebook: associatiolabelleetlablette

Alternatiba Touraine

L'association a pour ambition de rassembler des personnes désireuses de s'informer et de mener des actions en faveur du climat. Des conférences, ateliers ou formations sont proposés sur cette thématique.

> Contact : Matthias Castainf / 06 02 24 84 32
Facebook: alternatiba37

Precious Plastic

Atelier de recyclage de déchets plastiques en nouveaux objets utiles. Vouée à réduire la pollution en développant un écosystème du recyclage en circuit court, cette initiative fait partie des lauréates du budget participatif

2020 du département. Félicitations !

> Contact : Christophe Lejarre / 06 30 55 11 66
Facebook: preciousplastictouraine

Le Ruch'et Bien être des Iles Noires

Organisation d'activités tout public, culturelles (atelier contes...), pédagogiques (ateliers autour de l'apiculture, de la botanique...), physiques et sportives (Wing Chun, Qi Gong, Yoga du son...) et artistiques (claquettes...), ayant trait au bien-être, à la nature et au développement des sens.

> Contact : Laëticia Apied / 06 62 00 85 51
Facebook: leruchetbienetredelesnoires

Main dans la Main

Cette association a pour vocation de créer du lien social et de rompre l'isolement en organisant des activités festives, culturelles et éducatives visant à favoriser l'insertion professionnelle et sociale, mais aussi le respect de l'environnement.

> Contact : Jacques Dyonet
Facebook: assomaidanslamain37

> ÉCONOMIE



Installation d'un cabinet vétérinaire pour félins

Un cabinet vétérinaire pour félins ouvrira ses portes le 4 janvier 2021 à La Riche. Parce qu'un chat n'est pas un animal de compagnie comme les autres, le cabinet vétérinaire Félicod leur réserve un accueil personnalisé sans risque de croiser d'autres espèces d'animaux et un mode d'hospitalisation adapté. Un concept inédit dans l'agglomération, qui connaît déjà un grand succès sur Nantes et Lyon.

> Contact : Félicod - Julie Berthelot
4, levée de la Loire - La Riche
julie.berthelot85@gmail.com

TENNIS, UN NOUVEL ÉCLAIRAGE LED



Plus performant, mais aussi bien moins énergivore, le tout nouveau éclairage Led des courts de tennis couverts du complexe sportif des bords de Loire, répond aux engagements municipaux en terme de développement durable. Deux fonctions d'éclairage sont disponibles :

- matchs et compétitions
- entraînements, encore moins énergivore.

GYMNASTIQUE NOUVELLES BARRES DE COMPÉTITION

Les équipes du club de gymnastique Avenir de La Riche vont pouvoir désormais s'entraîner sur de véritables barres asymétriques de compétition, identiques à celles utilisées pour les compétitions nationales et internationales comme les JO de Londres et de Rio.



Locaux sportifs et de convivialité la construction se poursuit



Le programme de construction d'un équipement sportif qui accueillera des vestiaires et un club-house au complexe du Petit Plessis, suit son cours (lire votre « Vivre Ensemble » n°138). A la fin du mois d'octobre, une visite était organisée par la municipalité pour constater l'avancée des travaux, en présence du Maire Wilfried Schwartz et de ses adjoints, de Mohamed



Moulay, Vice-Président délégué au Sport de la Région Centre-Val de Loire, Nathalie Touret, Conseillère départementale, Philippe Galle, président du district d'Indre-et-Loire de football, mais également de membres du club de football Racing Lariche-Tours, dont son président Michel Guillot. Livraison programmée au printemps 2021.

La Riche, Terre de Jeux 2024 #JOParis2024

La Ville de La Riche rejoint l'aventure des Jeux Olympiques 2024 en ayant obtenu le label Terre de jeux 2024. Cette labellisation répond à l'ambition municipale de participer à l'aventure des Jeux de Paris en contribuant à faire vivre à tous les émotions des Jeux, en améliorant le quotidien des habitants grâce au sport et en permettant au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique.

Par ce label, la Ville de La Riche ambitionne de mettre plus de sport dans votre quotidien : plus de sport pour l'éducation, la santé et l'inclusion. Plus de sport durable et responsable. Plus de sport accessible à tous pour vivre des émotions uniques, ensemble ! Préparez-vous à de nombreuses surprises dans les mois à venir...



Tribune de la Majorité

Mesdames, Messieurs,
Larichoises et Larichois,

Malgré des conditions sanitaires inédites, l'année 2020 aura déjà démontré la détermination de votre nouvelle équipe municipale pour faire de La Riche une ville plus verte, dynamique et solidaire. Une ligne de conduite conforme à nos engagements qui guide l'ensemble des actions menées au quotidien pour l'avenir de notre ville.

Plus verte avec le square Marcel Pagnol qui va rouvrir ses grilles après d'importants travaux de rénovation, les aménagements de la rue Condorcet qui offrent une entrée de ville sécurisée et embellie depuis les bords de Loire, les projets de végétalisation des espaces publics qui se multiplient. Mais aussi des projets associatifs soutenus par la municipalité : création d'un verger urbain permacole, installation d'une ferme lombricole unique dans notre département, création d'un atelier de recyclage de déchets plastiques...

Toujours plus dynamique avec l'obtention récente du label « Terre de Jeux 2024 »

et notre candidature au label « Ville amie des enfants » de l'Unicef, dans l'objectif de développer de nouvelles actions à l'attention des plus jeunes.

Encore plus solidaire avec le soutien de la municipalité aux entreprises et aux commerces de proximité larichois, en lien avec la Métropole, pour les aider à franchir cette période sanitaire économiquement compliquée. Soutien également apporté à la filière culturelle pour laquelle nous avons su faire preuve d'adaptabilité et de réactivité. Plus solidaire aussi avec la gestion du Centre social Equinoxe que nous avons souhaité confier à des professionnels de la Ligue de l'Enseignement, afin d'optimiser les services proposés aux plus fragiles. Les équipes de médiation et de tranquillité publique ont en outre été renforcées et les résultats s'en font déjà ressentir.

En attendant que les conditions soient de nouveau réunies pour nous permettre de véritablement vivre ensemble, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

LES ÉLUS DE « LA RICHE EN COMMUN »

W. SCHWARTZ,
F. FERREIRA-POUSOS,
N. KENANI, D. DEFIVES, M. ALLAIN,
H. BAHNES, M-C. DARCIER,
C. THIOU, R. HADJIDJ-BOUAKKAZ,
D. MATEOS, A. AUDIN, S. CLÉMENT,
L. GIRARD, I. RODRIGUES-TEIXEIRA,
F. DOMINGO, M. RAIMBAUD,
N. GERMOND, P. PLANTARD,
C. BREYSSE, C. SEISEN,
G. PLOT-MUREAU, A. PACHET,
S. KUEVI, C. CHALAYE, M. ALZON,
A. CHELGHAF, S. AUCLAIR,
F. BARBAULT, A. DELLA-ROSAS,
S. CASSIER.

Tribune de l'Opposition

Chères Larichoises, Chers Larichois,

Nous revenons sur l'été 2020... Celui-ci a été chaud et violent, bouleversé par la Covid 19. De nombreux faits divers. Tension due au port du masque, un chauffeur de bus est mort suite à une agression, de nombreux incendies accidentels ou criminels, plus de 230 élus depuis le début de l'année, menacés et malmenés (le pacte républicain est aujourd'hui bafoué). Notre ville n'a pas échappé à cette violence. Depuis quelques mois, tir d'un fusil à pompe et plus récemment, une attaque à la fermeture d'un commerce. Des hommes encagoulés ont arraché sous la menace, la caisse contenant le fruit d'une journée de travail. Certains demandent de la vidéo pour être protégés, nous sommes « pour » mais pas n'importe comment. Certes, cela a un coût mais pour nous, la sécurité de

tous n'a pas de prix (des aides peuvent être demandées). Cela reste un choix des élus. Un adjoint délégué à la tranquillité a été nommé mais il faudra avant tout, résoudre le problème de l'insécurité. Nous conviendrons toujours d'un accord positif pour toutes propositions de la majorité afin d'assurer la tranquillité et le bien vivre des habitants de la Riche.

Mes collègues se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, et surtout une bonne santé. Continuez à mettre vos masques de manière très raisonnable, mais surtout, le plus important, lavez-vous les mains très régulièrement, surtout en extérieur de chez vous.

LES ÉLUS DE « LA RICHE EST NOTRE AVENIR PORTONS-LE ENSEMBLE »

PATRICE AUTANT,
CÉCILE MONTOT,
DAVID DOULET



L'hôtel de ville illuminé pour les fêtes de fin d'année.



La boîte aux lettres du Père-Noël.

Principales délibérations du Conseil Municipal

- Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec le Conseil départemental dans le cadre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement.
- Soutien aux associations : attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 200 euros à « L'Arrose Loire » pour ses activités festives estivales.
- Soutien à la culture : demande d'une subvention de 5 800 euros à la DRAC dans le cadre du soutien aux acquisitions des bibliothèques territoriales.
- Reconduction de la convention de partenariat et de subventionnement avec le Conseil départemental pour le RAM.
- Convention de partenariat avec l'association « Les Gazelles 37 » (lire page 3).
- Ouverture 5 dimanches des commerces de détail en 2021.
- Adhésion au service du Délégué à la Protection des données du GIP RECIA.
- Attribution de subventions exceptionnelles à l'Association Francophone pour les Malades Mentaux et à l'association Cèdre de France (lire page 3).
- Convention avec l'Etat et la Ligue de l'Enseignement Centre Val de Loire relative à la mise en place des « Colos Apprenantes » dans le cadre des vacances apprenantes (lire page 6).
- Ville Amie des enfants : intention de candidature au label de l'Unicef pour développer de nouvelles actions en faveur des plus jeunes.

Citoyenneté : inscription sur les listes électorales & démarches administratives

Cartes d'identité et passeports

Pour simplifier vos démarches, la Ville de La Riche vous invite à effectuer votre pré-demande sur son site Internet avant de prendre rendez-vous en ligne. Lors de votre rendez-vous en mairie, pensez à vous munir des pièces suivantes, indispensables pour l'enregistrement de votre dossier en fonction de votre situation : ancien passeport, carte nationale d'identité en cours de validité, photo d'identité récente de moins de 6 mois aux normes, justificatif de domicile original datant de moins de 6 mois, timbres fiscaux.

www.ville-lariche.fr, rubrique
« Mes démarches en ligne »

Inscriptions listes électorales

Des élections départementales et régionales seront organisées en 2021. Pour pouvoir voter, vous devez être de nationalité française, avoir 18 ans au plus tard la veille du jour du scrutin, jouir de vos droits civiques et être inscrits sur les listes électorales de votre commune au moins cinq semaines avant le scrutin. Si vous déménagez dans une autre ville, pensez à solliciter votre inscription auprès de votre nouvelle commune de résidence. Pour un déménagement au sein de la même commune, vous devez par ailleurs signaler votre changement d'adresse afin que les listes électorales soient mises à jour.



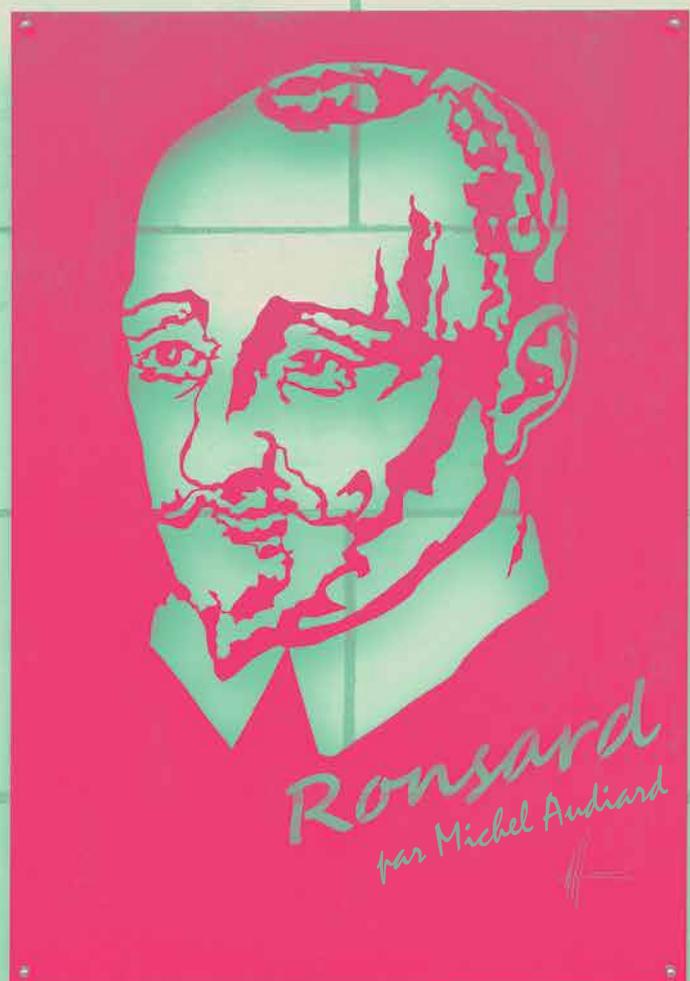
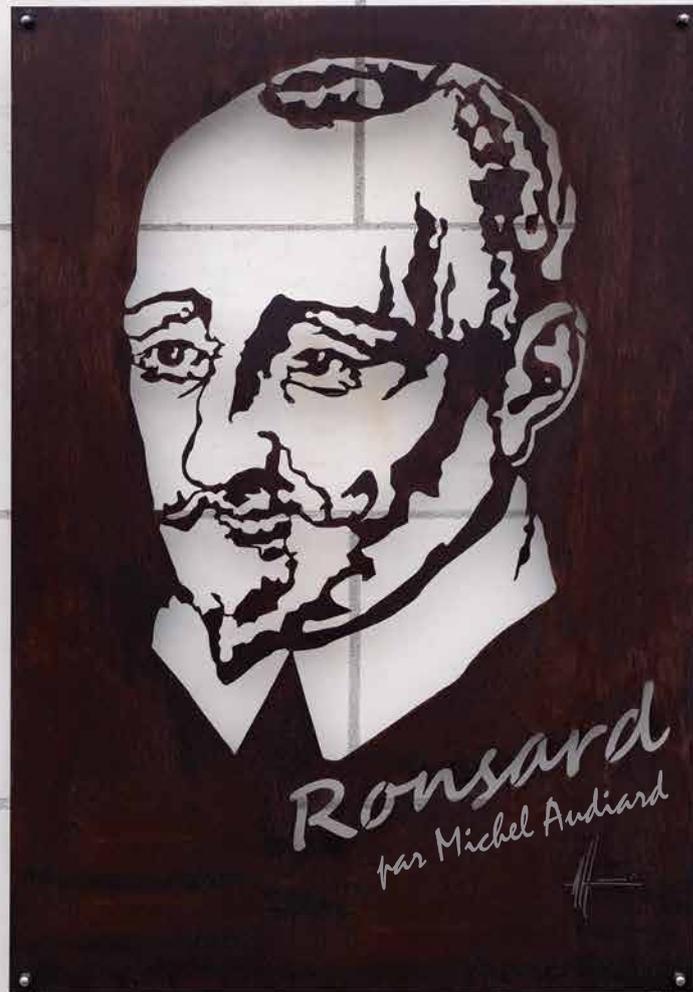
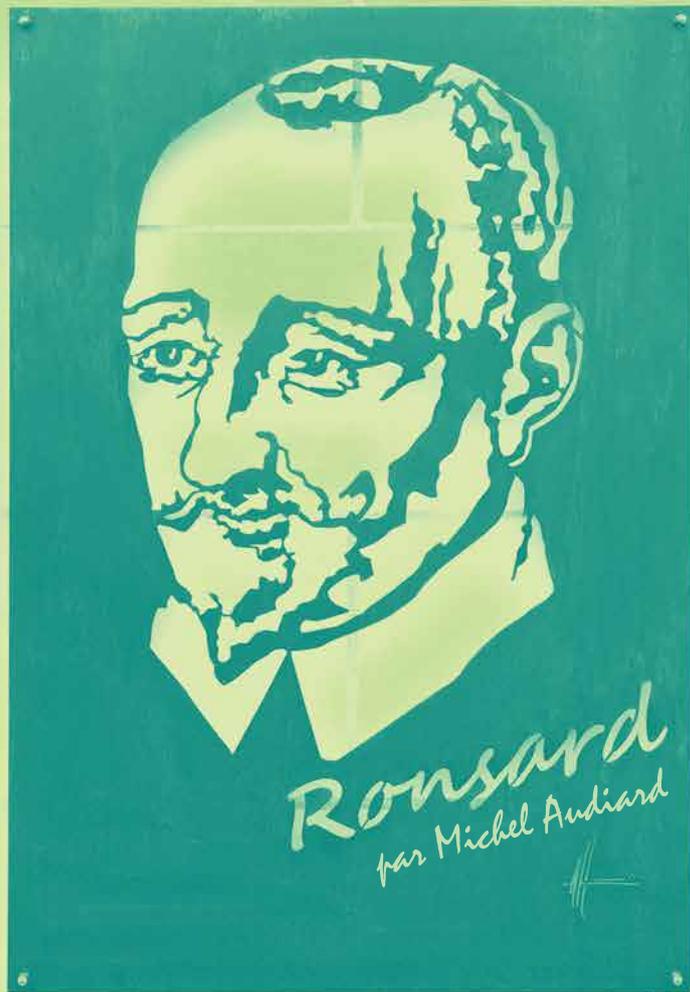
FRAUDES AUX PERSONNES AGÉES

Les personnes âgées, plus vulnérables, sont les premières victimes de faits délictueux, allant du vol à l'escroquerie. En cette fin d'année, restez plus que jamais vigilants. **Quelques réflexes à avoir :** ne pas laisser entrer d'inconnus sans s'assurer de leur qualité en demandant une carte professionnelle, même s'ils sont en uniforme. S'ils refusent, ne pas les laisser entrer. En cas de doute, proposez une visite ultérieure, ou faites appel à un voisin pour qu'il assiste à la conversation.

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS REPRISES FIN 2020 :

Blond 31/10/2017 N°1619 Allée I1, Allard N°1680 Allée I3, Vallée N°1691 Allée J1, Tartarin N°2083 Allée O1, Lecomte N°1733 Allée J4, Mahieux N°1735 Allée J4, Gabarrou N°1808 Allée K4, Martin N°1810 Allée K4, Dupin N°1814 Allée K4, Girard N°1817 Allée K4, Chaumet N°1129 Allée B3, Guillou N°1877 Allée L2, Foucré N°2099 Allée O2, Robin N°1128 Allée B3, Soulassol N°1130 Allée B3, Depond N°1156 Allée C1, De Chastonnay N°1214 Allée C3, Piau N°1427 Et 1428 Allée F4, Corvisier N°1747 Allée Angle V1/V3, Girault N°1824 Allée W1, Blin N°1826 Allée W1, Coquereau N°1774bis Allée V2, Benet N°1790 Allée V4, Royer N°1901 Allée X2, Brindeau N°1902 Allée X2, Quélin N° 103 Allée G4, Petilleault N°777 Allée C4, Lelion N° 766 Allée D2, Bébin N° 534 Allée F3, Delamarre N°613 Allée F2, Gaudron N°619 Allée F2 Et La Case De Columbarium Buriet N°B11.

> Pour le renouvellement d'une concession, merci de contacter le service cimetièrre au 02 47 36 24 27.



WILFRIED SCHWARTZ

MAIRE DE LA RICHE
PRÉSIDENT DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS PRÉSENTENT LEURS

**MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE**

2021

